



CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE DROIT AÉRIEN

(Montréal, 20 avril – 2 mai 2009)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Conférence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Règlement intérieur
4. Élection du Président et des Vice-Présidents de la Conférence
5. Institution du Comité de vérification des pouvoirs
6. Organisation des travaux :
 - a) procédure à suivre pour l'examen du projet de Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers, suite à des actes d'intervention illicite faisant intervenir des aéronefs ; et du projet de Convention relative à la réparation des dommages causés aux tiers par des aéronefs
 - b) institution de la Commission plénière et, au besoin, de comités
7. Élection du Président de la Commission plénière
8. Rapport du Comité de vérification des pouvoirs
9. Examen des projets de conventions
10. Adoption des conventions
11. Adoption de l'Acte final de la Conférence et de tous instruments, recommandations et résolutions découlant de ses travaux
12. Signature de l'Acte final et des conventions

— FIN —